

La lettre de l'UFR

N°27

Février 2024



EDITO :

Si tu veux la paix, cultive la justice : 2024 paix, justice sociale, syndicalisation...Agissons !

Avant de tracer des perspectives pour 2024, il me semble important de faire un bilan sur 2023.

L'année s'est terminée par une grave trahison de nos idéaux républicains et démocratique !

En effet la loi sur l'immigration a été adoptée grâce aux voix des députés de droite et d'extrême droite, instaurant la préférence nationale, remettant en cause le droit du sol, stigmatisant les étrangers et occultant leur contribution essentielle.

Nous étions nombreuses et nombreux à manifester le 21 janvier dernier pour exiger la non-promulgation de cette loi.

C'est un véritable mouvement qui entre ainsi en résistance devant ce « tournant dangereux de notre République ».

Tout au long du premier semestre de 2023, malgré la formidable mobilisation contre la réforme des retraites nous n'avons pas pu faire reculer de manière significative le Gouvernement. En revanche, nous avons pu faire retrouver une place légitime au syndicalisme, redonnant ainsi la voix aux travailleurs. Si Macron a imposé sa réforme par la force, ignorant le parlement, la rue et l'opinion, son mandat est maintenant entaché d'une grave faute politique et démocratique.

La composition du gouvernement Attal dont bon nombres de Ministres sont des supporteurs patentés de Sarkozy et fervents opposants à la loi « un mariage pour tous », amplifie le caractère réactionnaire de la Macronie.

Lors de sa conférence de presse du 16 janvier dernier, pendant plus de 2 heures, Macron a distillé un message placé sous le signe de l'ordre et du « réarmement ». Nous voilà revenu à des temps que nous pensions révolus !

Rien pour la fonction publique, à par la confirmation de la mise en place de la rémunération au mérite, rien pour les services publics et rien pour les retraité.es et leurs conditions de vie....

D'un côté, les dividendes augmentent de 40% entre 2021 et 2023 alors que le pouvoir d'achat baisse de 2% sur la même période, et que 17,3% des salarié.es sont au Smic en 2023, soit 3,1 millions de personnes.

A l'échelle de la planète les conflits armés se multiplient, les budgets militaires explosent.

Il y a maintenant plusieurs mois, Israël lançait une agression totale contre la bande de Gaza et le peuple palestinien en riposte à l'attaque des commandos du Hamas du 7 octobre. Depuis massacres, déplacements de population forcés, destructions massives son le quotidien de Gaza et de la Cisjordanie. Israël bombarde, affame, tue la population de Gaza, territoire dévasté, « lieu de mort inhabitable ». Malgré des mobilisations massives des peuples de nombreux pays, dont la France, pour exiger un cessez-le feu immédiat et permanent, et un arrêt de ce nettoyage ethnique programmé, nous assistons à un soutien quasi inconditionnel à Israël de nos gouvernants.

Toujours pas de cessez-le-feu, toujours pas de sanction contre Israël dont l'impunité reste intacte depuis 75 ans !

La fin de l'année dernière a été ponctuée par la tenue du 13^{ème} congrès de notre fédération à Lille. Les délégué.es représentant les syndiqué.es retraité.es ont pleinement participé au débat. A cette occasion comme je l'avais annoncé à la conférence de notre UFR, j'ai mis fin à mon mandat d'administrateur de la fédération, me permettant ainsi de pouvoir exercer pleinement le mandat de secrétaire général que vous m'aviez confié. Je suis à présent mobiliser à faire vivre notre UFR. J'en profite pour remercier Didier Louvet qui a assuré en quelque sorte l'intérim durant les quelques mois qui nous ont séparé de la conférence de notre UFR au Cap d'Agde et du congrès fédéral.

L'année 2024 sera donc celle de la résistance... contre l'extrême droite et le pouvoir de l'argent. Nous mettrons tout en œuvre pour élever le rapport de force nécessaire pour gagner sur nos revendications en matière d'augmentation des retraites et pensions, pour la consolidation de notre Caisse de retraite, pour l'amélioration des conditions de vie des retraité.es.

Cette année sera marquée également par les 80 ans du programme du Conseil national de la résistance et les 40 ans du Statut de la fonction publique territoriale.

Comme toute la CGT, notre UFR sera pleinement investie et mobilisée !

Christophe Couderc
Secrétaire général de l'UFR

Sommaire :

P 1 : Edito

P 2 : Montant des pensions

P 2 : 10 % en plus sur l'électricité

P 3 : AG des retraité.es de Paris

P 4 : Forum retraites au CIG de la petite Couronne

P 5 et 6 : Panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian

P 7 et 8 : Motion du Comité National fédéral (CNF) du 25 janvier 2024

P 9 : Le 8 mars, on arrête tout, toutes et tous

P 10 : A Lire

« je serai toujours du côté de ceux qui n'ont rien et à qui on refuse jusqu'à la tranquillité de ce rien »

Frédéric Garcia Lorca

MONTANT DES PENSIONS



Les retraités ont eu une augmentation de leur pension de 5,3 % sur la plupart des régimes au 1^{er} janvier 2024 pour compenser l'inflation de 2023. Mais le compte n'y est toujours pas car il n'y a rien d'accordé sur le rattrapage des années précédentes pendant lesquelles les pensionnés ont vu s'effondrer leur pouvoir d'achat. Cette augmentation ne peut pas effacer l'ardoise comme souhaiterait le faire le gouvernement Macron.

5,3% n'a d'ailleurs pas été accordé sur l'ensemble des pensions de retraite car de nombreuses Caisses en ont décidé autrement et parmi elles la Caisse de retraite AGIRC ARRCO qui est la première caisse de retraite complémentaire qui n'a accordé au 1^{er} novembre 2023 que 4,9%. De plus, le Conseil d'administration de cette Caisse a dû se battre avec succès pour cette année pour que ses réserves ne soient pas pillées par le Gouvernement.

Macron veut que les retraité.es payent aussi pour sa réforme des retraites et que le report à 64 ans de l'âge de départ ne profite pas aux retraité.es, mais que les recettes ainsi générées rentrent dans les Caisses de l'Etat. Nous rappelons la revendication syndicale de l'Union confédérale des retraité.es d'un rattrapage immédiat de 10% pour toutes les retraites et de porter le minimum des pensions à hauteur du SMIC revendiqué par la CGT.

Didier Louvet

L'annonce de la hausse de 10 % des factures d'électricité en février est purement un scandale !



Alors que le prix moyen du tarif réglementé hors taxe devrait baisser de « 0,35 % », nos factures d'électricité pourraient augmenter pour la seule raison que le gouvernement augmenterait la fiscalité sur l'électricité.

Le marché de l'électricité s'est bien mieux porté en 2023 qu'en 2022 ; la production du nucléaire a augmenté de 15 %, celle de l'hydraulique de 20% par rapport à 2022.

On attendait donc une bonne nouvelle pour 2024 !

Eh bien non ! car le gouvernement, qui intervient sur le niveau des taxes se rapportant à l'électricité, a décidé d'augmenter de nouveau les taxes afin de récupérer les effets du bouclier tarifaire mis en place en 2021, car « nous devons mieux maîtriser nos finances publiques ».

Ce sera donc une hausse de 10%, la 3^{ème} depuis 12 mois, les tarifs auront bondis de 39 %.

On pourrait, de fait baisser les factures, et au minimum ne pas les augmenter, mais le choix du Gouvernement est clair. Il préfère faire des cadeaux aux grandes entreprises plutôt que de permettre à la grande majorité de la population et plus particulièrement les retraité.es, de consommer sans se restreindre.

Christophe Couderc

Compte rendu de l'assemblée générale de la section des retraités de la Ville de Paris le 18 janvier 2024

Nous étions une trentaine de camarades à avoir bravé les frimas ; en effet, pendant la nuit la neige est tombée rendant très compliqués les déplacements. Nous remercions la présence de Dany Garda pour l'UFR et de Maria Da Costa Péreira pour le Comité des syndicats de la Ville de Paris.

Après un rapport d'activité et d'actualité fait par la Secrétaire générale Christine Solaire le débat a été lancé sur plusieurs thèmes avec une vingtaine d'interventions :

- Il a été rappelé qu'une des priorités de la CGT en 2024 serait la bataille contre les idées de l'extrême droite. Les scrutins qui se sont tenus en 2023 en Europe et dans le monde laissent apparaître l'arrivée au pouvoir des candidats populistes. Ainsi en France le Rassemblement national fait-il figure de solution de remplacement pour les prochaines échéances électorales européennes.
- La situation environnementale est catastrophique, Sophie Binet l'a rappelé, et il ne faut rien attendre du capital, qui ne voit son profit qu'à court terme et qui considère que les richesses de notre planète sont inépuisables.
- Les conflits en Ukraine et à Gaza, démontrent que les pays occidentaux tiennent deux discours : un accueil des Ukrainiens sans limite et des aides et un oubli total du génocide perpétré contre le peuple gazouï.
- La conséquence directe de ces conflits est une inflation galopante et des profits honteux des entreprises du CAC 40. Il y a trente ans, 10 % des richesses produites profitaient aux grandes fortunes, aujourd'hui c'est 40 %.
- Les pensions des retraités sont en berne, ce ne sont pas les 5 % de revalorisation de janvier 2024 qui compenseront l'inflation et les augmentations du prix de l'énergie et de l'alimentation.
- La loi honteuse immigration ne doit pas être promulguée car elle bafoue plein de principes de la démocratie française et de la Constitution. Le recours au Conseil constitutionnel sera-t-il suffisant ? Nous en doutons !
- Le 8 mars prochain, pour la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la CGT propose une journée d'action importante dont le slogan est « #UnJourSansNous ».

En ce qui concerne la syndicalisation, notre section syndicale doit être à l'initiative ; le comité des syndicats reconnaît qu'il néglige ce sujet, nous devons aller voir les futurs retraités dans les syndicats.

A la fin de la séance, le rapport d'activité, le rapport financier, le rapport de la CFC et les structures ont été votés à l'unanimité.



OBJECTIF RETRAITE

LE FORUM DES AGENTS TERRITORIAUX DE LA PETITE COURONNE

AVEZ-VOUS PENSÉ À TOUT ?



Notre UFR a été invitée à l'Initiative Retraite du CIG 92-93 et 94, fin novembre. Lors de ces journées, il y avait les principaux organismes de retraite, ainsi que les caisses complémentaires. Quatre organisations syndicales ont eu la possibilité de participer à cette initiative, mais les agents sont venus pour avoir des informations et des explications sur leurs dossiers.

Nous avons beaucoup été sollicités pour la compréhension de leur relevé de carrière. La mise en place de la réforme des retraites a provoqué des craintes sur les futur.es retraité.es ; le recul de l'âge de

départ, la baisse des pensions qui entraînent une baisse du niveau de vie.

Peu de demandes sur la syndicalisation des retraite.es. La remarque la plus flagrante : « pourquoi être syndiqué à la retraite ? ».

Nous avons pu constater que la continuité revendicative des futur.es retraité.es n'est pas si évidente, nous avons un gros travail à faire dans ce sens.

Maintenant ce pose réellement la question de notre participation de un tel événement, si il s'avère que le bureau de l'UFR décide de renouveler l'année prochaine la participation de la CGT, il nous faudra se doter d'outils pour répondre aux questions très spécifiques sur le niveau des pensions et des complémentaires, et aussi remettre à jour notre PowerPoint sur la continuité revendicative.

Nelly Lecornu

Dany Garda

Dernière info :

Ce forum a été organisé par le CIG Petite Couronne et s'adressait aux agents territoriaux des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne de plus de 57 ans et qui s'interrogent sur leur future retraite. Il s'est déroulé sur 2 journées et a réuni 728 participants.

A vu du succès rencontré il est d'ores et déjà prévu une autre édition les 9, 10 et 11 septembre 2024, avec la présence des Caisses de Retraite et des organisations syndicales.

Panthéonisation de Missak et Mélinée Manouchian

Le 21 février prochain marquera la commémoration du 80ème anniversaire de l'exécution des membres du groupe Manouchian.

Ce même jour aura lieu l'entrée au Panthéon de Missak et Mélinée Manouchian. Alors que nous sommes confrontés à une montée de l'extrême droite, il nous paraît primordial que la CGT s'exprime fortement sur ce fait historique et s'empare de cette panthéonisation, afin de ne pas laisser la place à celles et ceux qui tenteraient d'en faire la récupération.

Faire vivre notre Histoire, celle des nôtres, est une arme pour lutter contre la propagande des dirigeants et des puissants, qui écrivent et réécrivent l'histoire à leur convenance.

Ce 21 février, notre Histoire nous portera au-delà de la vision étriquée des nationalistes. Elle nous rappellera le rôle et la place de la MOI (Main d'Oeuvre Immigrée) organisation regroupant les travailleurs immigrés de la CGTU, afin de favoriser leur intégration en France créée en 1924 et dont Missak Manouchian et Henri Krasucki

étaient adhérents.

Celui qui sera formé au métier de menuisier exercera ce métier après avoir débarqué à Marseille, puis après son arrivée à Paris, il se fera embaucher comme tourneur dans les usines Citroën. Au début des années 1930, il perd son emploi. Il fréquente les universités ouvrières de la CGT. Il cofondera la revue Tchank (effort) avec Kégham Atmadjian (qui fut également membre du PCF). La menace fasciste, dans les suites de la crise du 6 février 1934, fera qu'il s'engagera politiquement au Parti Communiste Français et à la section française du comité de secours pour l'Arménie. Missak y rencontrera son épouse Mélinée en 1934, comme lui apatride, orpheline, victime de la barbarie du premier génocide du 20ème siècle.

En juillet 1935, Missak devient cadre de l'Internationale communiste en accédant à la direction du journal Zangou, publié par la section française du Comité de secours pour l'Arménie, puis de l'Union populaire franco-arménienne, relais de l'organisation Main-d'œuvre immigrée (MOI) de la CGTU auprès des ouvriers arméniens.

Missak et Mélinée n'hésiteront pas à se mobiliser ensemble pour la défense de la République espagnole et participeront à la récolte de fonds.

Le 2 septembre 1939, Missak Manouchian est arrêté, alors que l'interdiction du Parti Communiste et des organisations proches intervient seulement le 26 septembre, un mois après le pacte germano-soviétique. Manouchian sort de prison en octobre. Il est affecté comme engagé volontaire dans une unité stationnée dans le Morbihan.



.../... Après la débâcle de la France, Missak et Mélinée décident de s'engager dans la résistance et passeront à la lutte armée et aux attentats. Son rôle sera de repérer et d'espionner des cibles d'attentats, puis de rédiger des comptes rendus pour les commandos.

En 1943, Missak Manouchian, prend la tête de la structure parisienne des FTP MOI, composée d'une soixantaine de jeunes résistants. Ils étaient d'origines et de confessions diverses : Arméniens, Espagnols, Italiens, Français, Polonais, Juifs d'Europe de l'Est ... Ils avaient également vécu des histoires différentes, mais ils étaient unis contre le nazisme, contre l'ensemble des formes de fascisme, ils avaient la farouche volonté de combattre ce mal afin de retrouver la paix et la liberté.

Missak et certains de ces camarades avaient vécu le génocide des Arméniens perpétré en 1915. Ils savaient donc très bien ce que signifiaient la haine raciste, et l'importance de combattre cette idéologie afin que les atrocités du passé ne se reproduisent plus. Les membres du groupe Manouchian ont effectué de nombreux actes de résistance, de diverses sortes : distribution de tracts, attentats contre des officiers nazis (dont Julius Ritter responsable du STO), sabotages, déraillements de trains, pose de bombes...

N'oublions pas que c'est la Police française et plus particulièrement la très zélée brigade spéciale n°2 des renseignements généraux de la Préfecture de Police de Paris, qui a suivi, chassé et traqué comme des bêtes, les membres du groupe Manouchian. Cette brigade spéciale a pu mener à bien une vaste filature, qui aboutit au démantèlement complet des FTP- MOI parisiens à la mi-novembre avec 68 arrestations, dont celles de Manouchian.

Après avoir été torturés, Missak et 23 de ses camarades seront livrés aux Allemands de la Geheime Feldpolizei qui exploitera l'affaire à des fins de propagande au travers la célèbre affiche rouge qui mettra en scène 10 des prévenus et tentera de démontrer la barbarie de ces "terroristes étrangers". Le tribunal militaire allemand du Grand-Paris juge 24 des résistants arrêtés. Une parodie de procès est menée le 19 février à l'hôtel Continental en présence des journalistes de la presse collaborationniste. À leurs cris de haine raciste, Manouchian se tourne vers eux et leur jette ces mots qui resteront comme la grande leçon de cette histoire : **« Quant à vous, vous êtes français. Nous, nous avons combattu pour la France, pour la libération de ce pays. Vous, vous avez vendu votre conscience et votre âme à l'ennemi. Vous avez hérité de la nationalité française. Nous, nous l'avons méritée ».**

Nous devons donc rendre hommage à ces résistants venus d'horizons différents mais qui avaient comme point commun leurs valeurs. C'est pourquoi, la demande du député Pierre Ouzoulias (et acceptée par Macron) d'installer une plaque gravée du nom de l'ensemble des membres du groupe Manouchian, prend tout son sens. Certains étaient adhérents à la CGT, militants communistes, tous humanistes et antifascistes, qui partageaient des valeurs de paix, de liberté, d'égalité, de solidarité et de fraternité.

Alors, ne nous laissons pas entrainer par cette tentative de récupération qui défend l'illusion/le mythe d'une « intégration à la française » dans laquelle certains veulent nous emmener. Missak Manouchian était cet ouvrier communiste, ce syndicaliste CGT, cet humaniste et cet internationaliste qui a milité en France avec sa classe, mais aussi sa communauté et qui a payé de sa vie, la lutte contre les oppressions.

La CGT doit être partie prenante dans la panthéonisation d'un de ses membres.

Avec Missak Manouchian c'est la CGT qui rentre au Panthéon.

Rassemblement prévu le 21 février à 16 h 30 rue de plaisance 75014 Paris

Nicolas Margossian

Motion du Comité National fédéral (CNF) du 25 janvier 2024

Le Comité National fédéral invite l'ensemble des syndicats de la Fédération à discuter des points suivants, qui ont cadré ses débats.

LA CGT EST CONTRE LA GUERRE, CONTRE TOUTES LES GUERRES. « Cessez-le-feu », « arrêtez le mas-sacre », ces mots d'ordre ont marqué notre congrès fédéral il y a plus de 2 mois déjà. Depuis, l'agression israélienne contre la population palestinienne de la bande de Gaza n'a cessé de s'aggraver. On compte aujourd'hui 30 000 morts, dont plus du tiers sont des enfants. 70% des bâtiments de Gaza sont détruits ou inhabitables, cela incluant les hôpitaux. De nombreux médecins humanitaires et représentants des agences de l'ONU indiquent que cette guerre est la plus barbare, la plus terrible qu'ils ont vu dans toute leur carrière. Dans l'Etat d'Israël, il ne fait aucun doute pour les familles des otages qui manifestent avec détermination, que Netanyahu et son gouvernement ne cherchent pas à libérer leurs proches, mais à massacrer et expulser les palestiniens. C'est pourquoi nous soutenons l'action de l'Afrique du Sud devant la Cour Internationale de Justice, visant à condamner l'État israélien pour son action génocidaire. Nous sommes avec les milliers de syndicats, qui à travers le monde, exigent le cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements et l'envoi urgent de l'aide humanitaire. Le CNF appelle l'ensemble des syndicats de la Fédération à participer aux manifestations organisées sur ces mots d'ordre et à le faire savoir.

POUR LE RETRAIT DE LA LOI « ASILE-IMMIGRATION ». En France, les mêmes qui refusent de condamner l'Etat israélien et se rendent complices de son acharnement meurtrier, viennent de faire passer au parlement la loi raciste, xénophobe dite « Asile-immigration » voulue par Darmanin, Macron et Le Pen. Cette loi, qui restreint dramatiquement les droits fondamentaux d'une catégorie de la population, c'est la loi du « diviser pour mieux régner ». En liquidant les droits aux soins, aux prestations, à la nationalité des immigrés, elle prépare un recul général des droits de l'ensemble de la population française. Au moment où Macron entend faire entrer au Panthéon Missak Manouchian, militant CGT, chef d'un réseau de résistants immigrés, fusillé par les nazis en 1944, il fait passer une loi raciste contre les immigrés ! Nous invitons l'ensemble de nos syndicats à poursuivre la mobilisation pour en exiger le retrait, et à répondre à l'appel de la CGT pour organiser la « désobéissance civile contre la loi de la honte »*.

MACRON-GUÉRINI NOUS PROMETTENT UNE NOUVELLE LOI POUR LA FONCTION PUBLIQUE, ils voudraient mettre en place des rémunérations et des avancements de carrière « au mérite », c'est-à-dire à la tête du client. Ils veulent supprimer la gestion collective des carrières, individualiser les « parcours », précariser, pour mieux privatiser. Dans la continuité de la loi travail contre le code du travail et de la loi dite de Transformation de la Fonction Publique, ils voudraient limiter les règles qui protègent les salariés en renforçant davantage les prérogatives des patrons et des employeurs publics. C'est pour cela qu'ils veulent individualiser nos droits, briser le statut, démolir le caractère unicitaire du point d'indice. De cette nouvelle loi, nous n'en voulons pas ! Au moment où l'on célèbre les 40 ans du statut, nous demandons l'abrogation de toutes les dispositions prises depuis cette date qui n'ont cessé de le détricoter et de le mettre en cause. Alors que les agents sont écrasés par le coût de la vie, le gouvernement a acté, à coup de 49.3, le gel du point d'indice pour 2024 (les quelques miettes octroyées ne constituent pas un dégel). Il a décidé, en prétextant de la libre administration des collectivités, de ne pas rendre obligatoire l'octroi de la prime pouvoir d'achat, ce qui a provoqué et provoque une multiplication de conflits locaux. Des collectivités ont décidé de l'accorder tout ou partie, d'autres refusent. Cette discrimination est insupportable et inadmissible. .../...

.../... Nous demandons un traitement égal pour l'ensemble des fonctionnaires territoriaux et agents des collectivités. Cela passe sur le plan salarial par le dégel du point d'indice, son augmentation immédiate et urgente de 10% et le rattrapage de ce qui a été perdu depuis la décision de le geler. La Fédération des services publics demande le passage du point à 6 euros, condition nécessaire à l'instauration de salaires et traitements décents et « attractifs » dans la FPT.



NOUS LE CONSTATONS, LES LUTTES LOCALES SONT NOMBREUSES. Le CNF apporte son salut et son soutien à tous les territoriaux, salariés des OPH, des entreprises de l'eau, de la thanatologie en lutte pour leurs revendications. La colère, le ras le bol sont là, partout, dans tous les secteurs. Retraites sauce Macron et menaces contre la CNRACL, salaires insuffisants, santé et conditions de travail dégradées, conditions de vie en chute libre, inégalités entre les femmes et les hommes... nous avons toutes les raisons de nous mobiliser ! C'est en ce sens que la Fédération CGT des services publics proposera des initiatives, actions comme autant d'étapes dans la construction du rapport de force nécessaire pour faire reculer Macron, son gouvernement et leurs projets funestes contre les services publics.

NOUS SERONS EN GRÈVE LE 19 MARS à l'appel de l'intersyndicale nationale Fonction publique : Nous appelons les syndicats de la Fédération à mettre cette date à l'ordre du jour de leurs instances, heures d'infos syndicales, assemblées du personnel ; à construire des cahiers revendicatifs établissant le lien entre leurs revendications locales et nos revendications nationales (point à 6 euros, rattrapage, refonte des grilles, rejet du nouveau projet Guérini...). Partout, préparons la grève du 19 mars comme une étape dans la construction du rapport de force nécessaire, pour faire reculer le gouvernement et gagner nos revendications. le rapport de force.

LE POINT D'INDICE À 6 EUROS, NOUS LE MÉRITONS TOUTES ET TOUS !

LE CNF APPELLE À LA GRÈVE FÉMINISTE DU 8 MARS, à l'occasion de la Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, et faire de cette date une grande journée de mobilisation interprofessionnelle pour revendiquer l'égalité entre les femmes et les hommes.

CONTRE LES IDÉES D'EXTRÊME DROITE : Dans le même temps, nous devons redoubler de vigilance contre la mise en avant du RN dans les médias qui vise à le faire monter dans l'opinion et le présenter comme une alternative possible. La Fédération entend poursuivre ses interventions contre les idées d'extrême droite et contre l'imposture sociale du RN. Lutter contre la politique de Macron qui remet en cause nos droits et libertés fondamentales, lutter contre l'extrême droite et la montée du RN, cela passe par affirmer nos revendications.

NOUS OUVRONS LA PERSPECTIVE D'ETAT GÉNÉRAUX DES SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX : pour le retour au statut, pour affirmer l'exigence des droits égaux pour tous et partout, pour affirmer qu'il ne peut pas y avoir de service public répondant aux besoins quotidiens de l'immense majorité de la population, sans personnel statutaire, formé, qualifié, rémunéré avec des salaires « attractifs ».

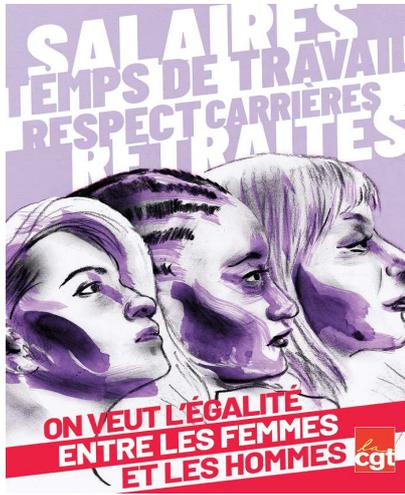
LE CNF CONSTATE QUE NOTRE ÉTAT D'ORGA FÉDÉRAL, QUI VIENT D'ÊTRE CLÔTURÉ POUR L'ANNÉE 2022 EST EN NETTE AMÉLIORATION PAR RAPPORT AUX DEUX ANNÉES PRÉCÉDENTES. Cette tendance positive s'affirme pour 2023. Ces résultats encourageants montrent que nos actions, locales, nationales sont appréciées par nos collègues. Partout n'hésitons pas, proposons-leur de rejoindre la CGT. C'est la première condition pour construire.

Adopté à l'unanimité, À Poitiers le 25 janvier 2024

** La motion a été débattue et adoptée avant la publication de la délibération du Conseil constitutionnel, qui ne fait que renforcer notre exigence de retrait de la loi.
La permanence fédérale.*

Au travail, dans la vie, gagnons l'égalité !
Le 8 mars, on arrête tout, toutes et tous !

#UN JOUR SANS NOUS



le 8 mars, on arrête tout pour conquérir l'égalité salariale !



Dans toutes les entreprises et administrations, quel que soit leur métier et leur niveau hiérarchique, les femmes subissent des inégalités de carrière et de revenus - d'autant plus si elles sont mères -, sans parler des violences sexistes et sexuelles.

Toujours un quart en moins !

Aujourd'hui, tous secteurs confondus, les femmes gagnent toujours un quart de salaire en moins que les hommes. C'est comme si chaque jour, elles arrêtaient d'être payées à 16 h 40 et travaillaient gratuitement le reste de la journée. À la retraite, elles sont de nouveau pénalisées car leurs pensions sont inférieures de 40 % en moyenne à celles des hommes !

Même si elles tendent à se réduire, les inégalités salariales persistent. Pire : en tant de crise, l'écart stagne - voire progresse. De nombreuses études montrent que l'in-

dex de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, mis en place en 2019, n'améliore en rien la situation.

Faire exploser la « boîte de verre »

Ensemble, il est possible de faire exploser la « boîte de verre » dans laquelle les femmes sont enfermées et qui creuse les inégalités, en s'attaquant :

- au « plancher collant », dû au temps partiel et à la précarité qui amène de nombreuses femmes à passer leur vie au Smic (58 % des smicard·es sont des femmes) ;

- aux « parois de verre », qui concentrent les femmes dans des emplois à prédominance féminine dévalorisés et sous-payés ;
- au « plafond de verre » : même si elles sont de plus en plus qualifiées, les femmes occupent peu de postes à responsabilité ;
- au « plafond de mère », qui les discrimine sur fond de maternité réelle ou soupçonnée ;
- au sexisme et aux violences sexistes et sexuelles au travail et en dehors, qui entraînent des conséquences dramatiques sur la vie et la carrière des femmes et qui creusent encore plus les inégalités.

Une égalité à portée de volonté

Pour conquérir l'égalité professionnelle, la CGT revendique :

- la revalorisation de tous les métiers à prédominance féminine pour qu'enfin le principe « un salaire égal pour un travail de valeur égale » s'applique ;
- la fin des temps partiels subis ;
- la revalorisation du Smic à 2000 € bruts ;
- la révision de l'index égalité, pour faire toute la transparence sur les inégalités et permettre de sanctionner les entreprises qui discriminent - c'est d'ailleurs une nouvelle obligation de la Directive européenne sur la transparence des rémunérations que la France doit transposer au plus tard le 7 juin 2026 ;
- la fin des systèmes opaques d'individualisation des rémunérations et des primes qui pénalisent davantage les femmes ;
- la fin de la discrimination salariale sur la carrière pour de réels déroulements de carrière ;
- le conditionnement de l'octroi des marchés publics à l'égalité salariale ;
- l'allongement des congés paternité et d'accueil de l'enfant et maternité.

Le 8 mars sera #UnJourSansNous : pour gagner l'égalité au travail et dans la vie, on arrête tout.

Toutes et tous en grève et en manifestation !



POUR UNE MEILLEURE PRISE EN
CHARGE DE LA SANTÉ DES FEMMES
LE 8 MARS, ON ARRÊTE TOUT !!!



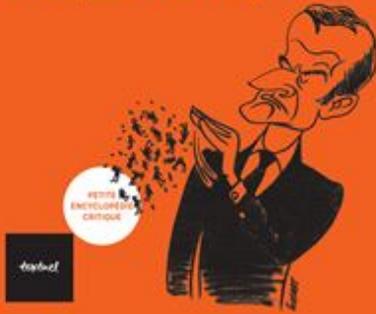
LE 8 MARS, ON ARRÊTE
TOUT POUR CONQUÉRIR
DU TEMPS POUR NOUS



A LIRE

Monique Pinçon-Charlot

Le Méprisant de la République



Jamais dans la Ve République un président n'avait fait preuve d'autant d'arrogance à l'égard de celles et ceux « qui ne sont rien », c'est-à-dire qui ne sont pas de son monde. En livrant son diagnostic implacable sur la conjoncture actuelle, Monique Pinçon-Charlot signe un livre détonateur pour tout ceux qui ne supportent plus le " macronisme". Au-delà d'une condamnation éthique des dominants, ce livre d'une grande finesse sociologique démontre que le " mépris de classe" constitue une catégorie pertinente pour penser...

Date de parution : 06/09/2023

Editeur : [Textuel](#)

Collection : [Idees-Debats](#)

Nombre de pages : 80

INFORMATION

Vie nouvelle
magazine de l'union confédérale
des retraités cgt

Les listings Vie nouvelle, avec toutes les indications pour les mises à jour des abonnements 2024, sont partis au courrier en décembre...

Si vous ne les aviez pas reçus ou si vous rencontriez une quel-

conque difficulté, n'attendez pas pour prendre contact, de façon que Vie nouvelle puisse vous envoyer des éléments par mail.

Préparez vos demandes avec vos références notées sur un listing en votre possession : n° de client (1re colonne), référence de la section (2me colonne), n° d'abonné si nécessaire (3me colonne) de manière précise et succincte ! Nathalie, votre interlocutrice, est déjà assaillie de retours...

Par ailleurs, même si vous n'avez pas lancé la campagne 2024 de diffusion de Vie nouvelle, vous avez l'opportunité de proposer l'abonnement :

- À d'ancien-es syndiqué-es dont vous avez encore les données,
- Aux sympathisant-es,
- Aux pré-retraité-es,
- Aux actives et actifs et notamment la direction du syndicat pour travailler la continuité syndicale

Vous pouvez nous contacter à partir du 8 janvier 2024 au 01 55 82 83 83 ou 83 82

ou vienouvelle@ucr.cgt.fr.

Promotion Diffusion

Tarifs 2024

Individuel 20,00 €

Syndical 18,50 €

Nouveau 15,50 €